



**NUMÉROS UTILES**

<b>Mairie</b> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : <b>02.98.92.50.23</b> www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr		
<b>Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay</b>	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin	<b>02.98.16.14.00</b>
<b>Enedis</b>	Dépannage - urgences 24h/24h	<b>09.72.67.50.29</b>
<b>Eau potable</b>	Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	<b>09.69.32.35.29</b>
<b>Assainissement</b>	Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	<b>02.77.62.40.09</b>
<b>Bibliothèque municipale</b>	Mercredi, samedi : 10h00 à 12h00 Vendredi : 16h30-18h30 Dimanche de 11h00 à 12h00	<b>02.98.92.57.55</b>
<b>Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »</b>	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 Fermé le jeudi	<b>02.98.92.56.64</b>
<b>Vétérinaires</b>	28 bis rue de la Presqu'île	<b>02.98.92.50.24</b>
<b>Pharmacie</b>	1, allée du stade	<b>Françoise Bourdais</b> <b>02.98.92.50.34</b>
<b>Taxi du Porzay - Transport de malades assis 7 j / 7</b>		<b>David Daden</b> <b>02.98.92.55.06</b> <b>06.63.44.29.70</b>
<b>Ambulances - Services funéraires</b>		<b>Alain Jolec</b> <b>02.98.81.27.28</b>
<b>Bac de collecte de vêtements</b>		Services techniques
<b>Déchèterie</b>	Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 Fermé le mardi	<b>02.98.92.57.58</b>
<b>Déchets de jardin</b>		<b>Rue Ménez Bian</b>
<b>Marché saisonnier</b>	Place de l'église de 8h30 à 13h	Tous les dimanches jusqu'au 30 octobre
<b>MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE</b>		
<b>Médecins</b>		Vincent Bauta Clément Cogneau Marion Paugam <b>02.29.20.21.00</b>
<b>Infirmières</b>	Permanence dès 8h30	Pascale Fray Anne-Laure Brusq-Hirrien Régine Gérardi Dominique Robyn Laurence Duchillier <b>02.98.92.52.06</b> <b>02.98.92.55.34</b>
<b>Kinésithérapeutes</b>		Eric Peuziat Julie Scordia Claire Le Ny <b>02.98.92.53.13</b> <b>02.56.06.29.29</b>
<b>Diététicienne - Nutritionniste</b>		Séverine Doué <b>02.98.27.88.57</b>
<b>Ostéopathe</b>		Florian Fauchart <b>06.30.90.87.89</b>
<b>Pédicure / Podologue</b>		David Cavarec <b>02.98.92.59.19</b>
<b>Psychologue</b>	Mercredi et jeudi après-midi	Vonnick Péton <b>06.88.73.81.34</b>
<b>Urologue</b>	Mardi matin	Olivier Develay <b>02.98.53.95.74</b>
<b>Sage-femme</b>	Vendredi matin	Gaëlle Rouxel <b>02.29.20.21.00</b>

**INFORMATIONS COMMUNALES**

**BIENTOT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT !**

Qui ? Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire. A cette occasion, les jeunes seront inscrits sur les listes électorales.

Où ? A la mairie de votre domicile.

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

A l'issue de votre enregistrement, une attestation vous sera remise. Elle est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**CAPTURE DES FRELONS ASIATIQUES**

Le frelon asiatique est arrivé en France il y a plusieurs années et n'a aucun prédateur naturel. Non seulement sa piqûre est dangereuse pour l'homme, mais la présence de ce frelon, qui se nourrit d'autres insectes, notamment les abeilles, est susceptible d'entraîner des dégâts importants sur la biodiversité locale. La Communauté de

communes s'engage pour lutter contre cette prolifération. Elle conventionne notamment avec la société SAB (Service Antiparasitaire de Bretagne). Ainsi dès qu'il y a suspicion de présence d'un nid y compris sur un terrain privé, il convient de contacter la mairie.

Vous pouvez fabriquer vous-même votre piège. Pour cela, il suffit de récupérer une bouteille plastique d'eau minérale, de percer trois trous de 1 cm de diamètre dans la partie haute. Il convient de verser à l'intérieur, sur une hauteur de 10 cm environ, un mélange constitué de : 1/3 de bière blonde ; 1/3 de sirop de fruit rouge (cassis de préférence) ; 1/3 de vin blanc.

### **COUPURES D'ELECTRICITE - ENEDIS**

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, des travaux seront réalisés et entraîneront des coupures de courant sur le réseau :

- le mercredi 8 juin de 10h30 à 12h dans les lieux-dits suivants : Landerien, Kerborn, Kerguesten, Kernaffren, Toul Fil, Trévigodou, Lanzent, Goarbic, Kerantroad, Bêlard, Toul Ar Gouar, Kersalé, Kerzoualen.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

### **DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES**

Nous vous rappelons que la divagation des animaux domestiques sur la voie publique est interdite. Nous constatons régulièrement la présence d'excrément d'animaux sur la voie publique, les pelouses ou sur les parterres de fleurs. Pour des raisons d'hygiène, chaque propriétaire est invité à avoir une attitude respectueuse

### **ÉLECTIONS LEGISLATIVES**

Les élections législatives se dérouleront en France les dimanches 12 et 19 juin 2022. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h, salle municipale.

Le répertoire électoral unique (REU) est ouvert aux communes depuis le 3 janvier 2019. Avec l'ouverture d'une télé-procédure, chaque électeur a la possibilité d'interroger sa situation électorale (ISE) sur le site Internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter. Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il est invité à contacter sa commune d'inscription.

### **TRANSPORTS SCOLAIRES COLLÈGES ET LYCÉES**

Pour l'année 2022-2023, l'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) ouvrira à compter de la fin mai. Cette inscription se déroulera en ligne à l'adresse suivante : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>. La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au 18 juillet 2022. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée.

Afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne a mis en place sur son site [www. BreizhGo.bzh](http://www.BreizhGo.bzh) une foire aux questions permettant de trouver des réponses aux principales questions relatives à l'inscription scolaire. Les familles peuvent également contacter la centrale d'appel BreizhGo au 02 99 300 300 (accessible du lundi au samedi de 8h à 20h, prix d'un appel local).

## **VIE ASSOCIATIVE**

### **RANDONNEURS DU PORZAY**

Mardi : répétition de la section musico-vocale de 17h00 à 18h30. Mardi : marche douce, 3-4 kms. Départ à 14h00, place de l'église. Jeudi à 14h00, pétanque à l'aire de l'anse de Tréfeuntec.

Mardi 31 mai : Douarnenez. Mercredi 1<sup>er</sup> juin : Plogonnec. Vendredi 3 juin : Plogonnec. Contact : M. Le Donge au 06.47.98.83.53 ou Mme Moulin au 06.81.29.36.92.

### **TROTTE-SENTIERS DE LA BAIE**

Vendredi 3 juin : pique-nique suivi d'une rando de 10km à Beuzec-Cap-Sizun, circuit de la Pointe du Millier. Départ parking de la salle des associations. Contact : 07.86.28.88.94 ou 06.31.52.60.64.

## **DIVERS**

- « L'angle gourmand », boulangerie-pâtisserie est fermé jusqu'au jeudi 2 juin.

- « L'atelier floral de Charlott' » est ouvert le mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h ; le dimanche de 9h à 13h. Fermé le lundi et le mercredi.

- Recherche aide à domicile, homme ou femme pour travail à temps partiel. Poste à pourvoir rapidement. Contact : 06.89.65.28.32 / [porzay.services@gmail.com](mailto:porzay.services@gmail.com)

## **INFORMATIONS PAROISSIALES**

Dimanche 29 mai : messe à 11h à Saint-Nic, chapelle Saint Côme.

Imprimé par nos soins